



Fin de cdd enceinte de 6mois

Par **christouye**, le **04/11/2010** à **14:41**

Bonjour,

je laisse ce message pour exposer ma situation

je suis aux puéricultrice et j'ai été embauchée en cdd en maternité secteur public. J'ai été renouvelée tout les 3 mois pendant 18 mois,

Mes employeurs ont appris ma grossesse et ont décidé de ne pas renouveler mon contrat après octobre,

le problème et qu'ils avaient fait n'importe quoi avec mes heures (nous ne geront pas nos plannings et nous n'avons jamais nos comptes d'heure) et que je leur devais selon leurs calculs 48 heures qu'ils ont voulu amputer dans un premier temps sur mon salaire.

j'ai donc fait scandale pour pouvoir avoir mon salaire et bien que c'était leur faute ils m'ont proposé de rattraper les heures manquantes. j'ai donc fait un mois de plus de 200 heures et 2 vacations debut novembre afin de completer mon salaire,

ils m'ont donc payé 1050 euros net sur ma fiche de paye au lieu d'un salaire normal de

1480euros et j'attends un autre virement en novembre des heures que j'ai du rattraper,

sont ils dans leur bon droit? a savoir que ma derniere fiche de paye ne represente pas les

heures que j'ai pu effectuer en octobre? j'ai juste fais 2 vacations le 2 et 3 novembre d'un total de 17 heures le reste a été rattrapé fin octobre.

merci de m'eclairer

autre chose j'ai du rattraper toutes ces heures et faire ce mois de plus de 200 heures enceinte de 21 semaines

ils ne m'ont versé aucun solde tout compte et j'attends biensur mon attestation employeur meme si je sens que je vais devoir me battre pour l'obtenir